

Comité consultatif services ÉHDAA / 2022-06-15

ADOPTÉ À LA SÉANCE DU 21 SEPTEMBRE 2022

Procès-verbal de la rencontre du Comité consultatif des services aux ÉHDAA tenue le mercredi 15 juin 2022 à **19 h** à la salle 227 de l'école Madeleine-Bergeron, séance à laquelle il y a quorum.

PRÉSENCES

Josée BÉDARD
Magaly CASTILLO
Élisabeth DÉRY
Annie DRAPEAU
Julie DRAPEAU
Isabelle LANGLOIS
Marie-Laurence KOISSY EPSE MVOULA M
Geneviève RICHER
Marina SIFFREDI
Isabelle TREMBLAY
Marina VELOSA SIMÕES

Josée CLAVEAU – professionnelle
Julie EMOND – personnel de soutien
Dominique GARNEAU – professionnelle
Marie-Andrée LESSARD – IRDPQ
Stéphane ROSTIN-MAGNIN – personnel de soutien

Éric BEAUPRÉ – direction générale (directeur général adjoint et directeur des Services éducatifs)
Véronique BOUCHARD – directrice école Sainte-Geneviève
Geneviève BUSSIÈRES – personne-ressource (directrice adjointe aux Services éducatifs)
Karine GAGNON – personne-ressource (directrice adjointe aux Services éducatifs)

ABSENCES

Patricia BÉLISLE
Jessie BASTIN LEFEBVRE
Cindy MARCOUX
Laura DROLET – enseignante
Esther GILBERT – enseignante
Noémie JACQUES – enseignante

AUTRES PRÉSENCES

Guillaume MÉTIVIER – directeur du Service des ressources financières

Comité consultatif services ÉHDAA / 2022-06-15

1. ACCUEIL

M^{me} Isabelle Tremblay, présidente, souhaite la bienvenue aux membres du comité et débute la rencontre à 19 h. Elle remercie M^{me} Julie Boulanger, directrice de l'école Madeleine-Bergeron, pour la présentation et la visite de l'école.





2. INTERVENTION DU PUBLIC

Il n'y a aucun public.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CCSÉHDAA. 021-21-22

Il est proposé par M^{me} Julie Emond, appuyée par M^{me} Julie Drapeau, et résolu unanimement, D'ADOPTER l'ordre du jour suivant :

1. Mot de bienvenue
2. Intervention du public
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Procès-verbal de la rencontre du 20 avril 2022 
 - 4.1. Adoption du procès-verbal
 - 4.2. Suivis au procès-verbal
5. Rapport de la présidente
6. Rapport de la représentante au Comité de parents
7. Correspondance et dépôt de documents
8. Financement des écoles à mandat régional / Modèle de financement du MEQ (projet 294) – état de situation 
9. Allocation des ressources financières distribuées au secteur de l'adaptation scolaire en 2021-2022 (par Guillaume Métivier, directeur du Service des ressources financières) 
10. La transition des élèves du primaire vers le secondaire (par Josée Claveau, conseillère en orientation)
11. État de situation et avis sur la réflexion portant sur les services spécialisés des élèves à besoins particuliers dans les écoles secondaires (par Karine Gagnon, directrice adjointe aux Services éducatifs)
12. Relocalisation des classes d'adaptation scolaire de l'école secondaire de Rochebelle à la PAL en 22-23 (par Karine Gagnon, directrice adjointe aux Services éducatifs)
13. Bilan des enjeux du CCSÉHDAA 21-22 et priorités pour 22-23
14. Suivi au budget du comité 
15. Rendez-vous des parents et/ou conférence
 - a) État des travaux du sous-comité
16. Varia :
17. Planification de la rencontre du 14 septembre 2022
18. Fin de la rencontre

Comité consultatif services ÉHDAA / 2022-06-15

4. PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU 20 AVRIL 2022

4.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

CCSÉHDAA. 022-21-22

Il est proposé par M^{me} Emond, appuyée par M^{me} Dominique Garneau, et résolu unanimement, DE DISPENSER la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du CCSÉHDAA du 20 avril 2022 et de l'adopter.

4.2 SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL

Tous les documents concernant les présentations de la dernière rencontre ont été déposés sur le SharePoint.

Au point 10 : l'information concernant les cours d'été se trouve sur le site Web du CSSDD pour que les parents puissent s'y retrouver facilement.

Au point 12 : concernant les admissions dans les services spécialisés, il n'y a pas eu de refus, faute de place. Les refus sont en lien avec l'analyse des besoins des élèves. Pour ce qui est de l'école Saint-Michel, il y a eu un nombre élevé de demandes. Parmi les sept demandes déposées venant du CSSDD, trois ont été acceptées.

À l'école Sainte-Geneviève, la classe spécialisée de préscolaire à profil TSA sera déménagée à l'école des Hauts-Clochers. L'école des Hauts-Clochers accueille déjà la clientèle à profil TSA (service des Étoiles filantes) au primaire. Cette décision a été prise dans une optique de continuité de services.

5. RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE

Madame la présidente remercie M^{me} Élisabeth Déry, vice-présidente, de l'avoir remplacée lors de la dernière rencontre.

6. RAPPORT DE LA REPRÉSENTANTE AU COMITÉ DE PARENTS

M^{me} Isabelle Langlois nous indique que la dernière rencontre du Comité de parents a eu lieu le 9 juin dernier. Le bilan de l'année a été présenté.

Des discussions ont eu lieu concernant la possibilité de créer un comité sur la douance. Le Comité de parents souhaitait interpeller le CCSÉHDAA sur ce dossier.

Le Comité de parents ira vers une formule hybride pour les rencontres en 2022-2023. Cette information amène une réflexion du côté du CCSÉHDAA sur la modalité des rencontres. La majorité des membres sont favorables aux rencontres en présentiel.

Comité consultatif services ÉHDAA / 2022-06-15

7. CORRESPONDANCE ET DÉPÔT DE DOCUMENTS

Tous les documents sont déposés sur le site SharePoint.

8. FINANCEMENT DES ÉCOLES À MANDAT RÉGIONAL / MODÈLE DE FINANCEMENT DU MEQ (PROJET 294) – ÉTAT DE SITUATION

Le DGA-SÉ nous présente le fil des événements en cinq temps :

Le 21 octobre, une lettre a été adressée au directeur général, M. Christian, par M^{me} Josée Lepage, sous-ministre adjointe au soutien aux élèves, à la pédagogie et aux services à l'enseignement. Cette lettre informait la direction générale qu'il n'y aurait pas de montant supplémentaire accordé aux écoles à mandat régional.

Le 30 novembre dernier, lors d'une séance extraordinaire du CA, le directeur général, M. Pleau a fait état de la situation. Il souhaitait engager la conversation pour faire part des préoccupations en lien avec le financement et regarder les scénarios possibles. Le CA s'engage à maintenir le statu quo en admettant les élèves pour l'année 2022-2023, le temps qu'on fasse une analyse de la situation.

Le 7 décembre, M^{me} Langlois, représentante au Comité de parents, remettait une lettre pour sensibiliser les membres du CCSÉHDAA sur les répercussions chez les élèves, leur famille et la société.

Le 26 mai, le CSS reçoit une lettre signée par le sous-ministre, M. Alain Sancartier. De nouvelles discussions sont lancées sur des modèles de financement en lien avec le projet 294. Pour 23-24, il y aura un nouveau modèle qui ne tiendra plus compte des codes des élèves. Des projets-pilotes seront déployés dans différentes écoles pour voir comment ce nouveau modèle pourra être transposable.

Le 10 juin, l'équipe sous-ministérielle du MEQ est venue visiter l'école Madeleine-Bergeron. Ils ont grandement apprécié visiter les lieux et rencontrer les élèves et certains membres du personnel.

L'école Madeleine-Bergeron souhaite pouvoir tester le modèle de financement du Projet 294. Plutôt que de financer les centres de services scolaires à partir des codes de difficulté, le Ministère souhaite se baser sur des données sociodémographiques pour allouer le financement à chacun des CSS.

Comité consultatif services ÉHDAA / 2022-06-15

Le Ministère entend mener trois projets-pilotes avant d'officialiser son modèle de financement des services aux ÉHDAA :

- Nouveau modèle avec les données sociodémographiques;
- Adresser l'organisation des services;
- Balises qui encadrent les écoles à mandat régional.

Le projet 294 devrait mettre en lumière les réalités dans ces types d'écoles.

9. ALLOCATION DES RESSOURCES FINANCIÈRES DISTRIBUÉES AU SECTEUR DE L'ADAPTATION SCOLAIRE EN 2021-2022 (PAR GUILLAUME MÉTIVIER, DIRECTEUR DU SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES)

M. Guillaume Métivier, directeur du Service des ressources financières, présente le document sur les allocations des ressources financières distribuées au secteur de l'adaptation scolaire. Il vient faire état des allocations de base et complémentaires reçues en 21-22 ainsi que les dépenses et revenus.

Sur un budget de 200 millions au total, 35,5 millions (18 % des dépenses) sont associés à la clientèle ÉHDAA. Cela démontre qu'année après année, lorsque les élèves ont des besoins, le CSSDD octroie les ressources nécessaires.

10. LA TRANSITION DES ÉLÈVES DU PRIMAIRE VERS LE SECONDAIRE (PAR JOSÉE CLAVEAU, CONSEILLÈRE EN ORIENTATION)

M^{me} Josée Claveau nous présente la structure des différents services mis en place au secondaire. En fonction de l'analyse des besoins et capacités des élèves qui a été faite lors de la présentation au passage primaire-secondaire, l'école secondaire établit le meilleur service pour chacun d'eux. Le document de présentation sera disponible sur le SharePoint.

11. ÉTAT DE SITUATION ET AVIS SUR LA RÉFLEXION PORTANT SUR LES SERVICES SPÉCIALISÉS DES ÉLÈVES À BESOINS PARTICULIERS DANS LES ÉCOLES SECONDAIRES (PAR KARINE GAGNON, DIRECTRICE ADJOINTE AUX SERVICES ÉDUCATIFS)

M^{me} Karine Gagnon mentionne que nous avons une belle richesse au niveau de nos programmes offerts. Par contre, nous devons nous adapter constamment aux besoins de notre clientèle. Un nouveau service sera offert, il s'agit de la classe *La parenthèse* qui est rattachée au secteur jeune. Le profil de la clientèle est le suivant :

Comité consultatif services ÉHDAA / 2022-06-15

- Élève âgé de 16 ans après le 1^{er} juillet de l'année en cours;
- Élève qui a perdu le fil au secteur jeune – retards, échecs, etc.;
- Élève pour qui la formule individualisée pourrait être bénéfique;
- Élève qui chemine en 4^e et/ou en 5^e secondaire;
- Élève dont la diplomation est prévue cette année ou qui désire poursuivre au CÉA l'année suivante.

12. RELOCALISATION DES CLASSES D'ADAPTATION SCOLAIRE DE L'ÉCOLE SECONDAIRE DE ROCHEBELLE À LA PAL EN 22-23 (PAR KARINE GAGNON, DIRECTRICE ADJOINTE AUX SERVICES ÉDUCATIFS)

Les classes d'adaptation scolaire de l'école secondaire de Rochebelle déménageront très bientôt à la Polyvalente de L'Ancienne-Lorette. Il y a eu une belle préparation pour la transition autant au niveau des élèves que des équipes. Les élèves ont été présentés et seront accueillis à la hauteur de leurs besoins.

Des retards pourraient être à prévoir dans les travaux.

13. BILAN DES ENJEUX DU CCSÉHDAA 21-22 ET PRIORITÉS POUR 2022-2023

Le bilan de l'année est positif. Le financement des écoles à mandat régional demeure un dossier prioritaire pour l'an prochain.

14. SUIVI AU BUDGET DU COMITÉ 📄

Présentation du suivi au budget par M^{me} Julie Drapeau. Toutes les dépenses ont été engagées.

15. RENDEZ-VOUS DES PARENTS ET/OU CONFÉRENCE a) ÉTAT DES TRAVAUX DU SOUS-COMITÉ

Des propositions seront lancées à l'automne. M^{me} Langlois propose que les docteurs Clown viennent présenter le travail qu'ils font dans les écoles auprès des élèves.

Il serait intéressant que la présentation de M^{me} Claveau soit faite aux parents de 6^e année l'an prochain. Le mois de janvier serait un bon moment.

16. VARIA

Il n'y a aucun point.

17. PLANIFICATION DE LA RENCONTRE DU 14 SEPTEMBRE 2022

Faire le bilan de l'année 2021-2022 et déterminer les enjeux prioritaires à cibler pour 2022-2023.

Comité consultatif services ÉHDAA / 2022-06-15

18. FIN DE LA RENCONTRE

CCSÉHDAA. 023-21-22 Il est proposé par M^{me} Julie Drapeau, appuyée par M^{me} Garneau, et résolu unanimement, DE LEVER la séance.

Il est 21 h 10.

La présidente,

La secrétaire de la rencontre,


Isabelle Tremblay


Véronique Bouchard

